



**FONDATION
DES FEMMES**

BULLETIN D'INFORMATION

**N°3
MAI 2026**

EDITO

Chères donatrices, chers donateurs,

Je suis heureuse de vous présenter ce premier bulletin d'informations de l'année 2026.

Après une belle campagne du 8 mars qui nous a permis de faire le point sur le chemin parcouru en 10 ans et sur celui qu'il nous reste à parcourir, nous avons choisi d'ouvrir une séquence de réflexion et de mobilisation autour de sujets encore trop souvent traités sous un angle uniquement démographique ou économique : la natalité, la maternité et la parentalité. Il s'agit en effet d'enjeux profondément féministes dans la mesure où ils touchent aux droits, à l'égalité et à la liberté de choix des femmes.

82 % des familles monoparentales ont à leur tête une femme, l'arrivée d'un enfant entraîne en moyenne une baisse de **25 %** des revenus des femmes dans les cinq années suivant la naissance, et **47 %** des femmes réduisent ou arrêtent leur activité après une naissance (vs 6 % des pères). Derrière ces chiffres, une réalité simple : la maternité, telle qu'elle est organisée dans notre société, demeure un puissant facteur d'inégalités ainsi qu'un vecteur de précarisation, d'isolement, et même de violences.

À moins d'un an des prochaines présidentielles, il nous semble essentiel d'apporter une lecture féministe de ces sujets. La question n'est pas celle du nombre d'enfants, mais celle des conditions réelles dans lesquelles les femmes peuvent choisir de devenir mères – ou de ne pas le devenir – sans contrainte économique, sociale ou conjugale.

Tout au long de l'année 2026, cette priorité se traduira par de nombreuses initiatives. L'exposition *Bonnes Mères*, que je co-commissarie, est actuellement présentée au MUCEM et propose un regard sans détour sur la maternité dans toute sa complexité. Mon essai *La Panique Démographique. Une réponse féministe* invite quant à lui à considérer la dénatalité non pas comme une crise, mais comme le symptôme de transformations plus larges, liées notamment à la précarité, au recul des services publics, aux inégalités persistantes entre les femmes et les hommes, et aux incertitudes croissantes sur l'avenir.

En parallèle, nous poursuivons bien sûr notre soutien au secteur associatif féministe, notre engagement dans des procès stratégiques, ainsi que notre mobilisation pour une *loi intégrale contre les Violences Sexistes et Sexuelles faites aux femmes et aux enfants*.

Ce bulletin est le reflet de nos combats. Vous y retrouverez des focus sur les projets rendus possibles grâce à vos dons, une analyse féministe de l'actualité par notre équipe juridique, des recommandations culturelles pour élargir nos regards, ainsi qu'un portrait de notre directrice de l'engagement Lise Gallard, qui pilote tous nos événements et campagnes.

Je souhaite enfin vous adresser un remerciement sincère pour votre soutien qui nous permet d'agir et d'aider toujours plus de femmes.

Avec toute ma gratitude et ma détermination,



Anne-Cécile Mailfert

Présidente de la Fondation des Femmes

SOMMAIRE

Focus sur quelques projets soutenus par la Fondation	4
L'actualité commentée par la Force Juridique	7
Portrait de Lise Gallard, Directrice de l'engagement	11
Reportage sur le LAO Pow'Her	13
Recommandations pour cultiver son féminisme	16

QUELQUES PROJETS SOUTENUS GRÂCE AUX DONNS

Cyclone Chido à Mayotte Un soutien en 2 phases

À la suite du cyclone Chido, qui a durement frappé Mayotte en décembre 2024, la Fondation des Femmes s'est mobilisée dans la durée aux côtés des associations féministes locales. Entre réponse d'urgence et appui à la reconstruction, ce sont 115 000 € qui ont été engagés en deux temps.

PHASE 1 - faire face à l'urgence

Dès décembre 2024, une collecte d'urgence a permis de réunir 30 000 €, immédiatement alloués à deux associations de terrain.

- Avec le soutien de 15 000 € de la Fondation des Femmes, *Haki Za Wanatsa*, en lien avec le collectif CIDE, a pu déployer des aides alimentaires à grande échelle, en particulier auprès des femmes isolées et des familles les plus vulnérables. **Au total, 1 400 foyers ont été accompagnés dans 5 communes, 20 000 € de bons alimentaires ont été mobilisés, et 1 700 kits scolaires distribués à la rentrée 2025.** Ce soutien a également permis de renforcer l'orientation des femmes en situation de monoparentalité et des familles vers les dispositifs d'aide existants.
- Le financement de 15 000 € accordé au *CIDFF de Mayotte* a, pour sa part, permis de maintenir des actions essentielles malgré la destruction d'une partie de ses moyens matériels : distributions alimentaires, de produits infantiles et menstruels, et actions de sensibilisation à l'accès aux droits et aux soins. Il a couvert le salaire de la directrice, le remplacement du matériel informatique et l'achat d'un véhicule indispensable aux interventions mobiles. Des équipements de première nécessité ont également pu être fournis aux foyers les plus précaires. **Grâce à ce soutien, 4 519 personnes ont été accompagnées par le CIDFF de Mayotte.**



PHASE 2 – soutien d’associations locales

En 2025, la Fondation des Femmes a poursuivi son engagement dans une dynamique de reconstruction et de structuration, en lien avec la *Coalition pour une philanthropie féministe* réunissant 12 organisations finançant l’égalité femme homme en France. Un travail commun de recensement des besoins et une grille d’analyse partagée ont permis de mieux qualifier les projets selon leur impact, leur degré d’urgence et leur effet levier.

Cette démarche a conduit à l’attribution de trois nouveaux soutiens de la Fondation des Femmes en mars et septembre 2025, pour un montant total de 85 000 €.

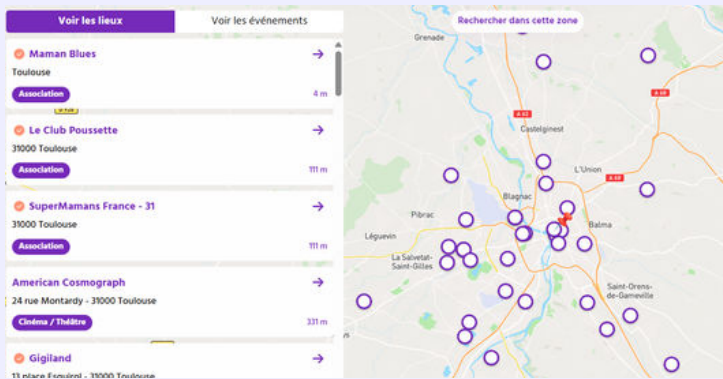


- **Haki Za Wanatsa a été soutenue à hauteur de 35 000 € pour un programme ambitieux d’éducation affective, relationnelle et sexuelle, dans un contexte particulièrement préoccupant :** prévalence élevée des violences sexuelles dans l’enfance, forte précarité menstruelle et absence d’unité spécialisée pour les enfants en danger sur le territoire. Le projet vise environ 950 jeunes et 50 femmes, à travers des interventions en milieu scolaire, des ateliers jeunesse, une enquête universitaire et la création d’outils pédagogiques innovants.
- **Règles Élémentaires a reçu 30 000 € pour agir sur un enjeu structurel majeur à Mayotte : la précarité menstruelle.** En 2025, le projet a permis la distribution de 50 000 protections périodiques et 10 000 culottes menstruelles à 4 500 femmes, ainsi que la formation de 95 professionnels et la sensibilisation de 150 participants lors d’un événement grand public. Une nouvelle phase de distribution est prévue en 2026, accompagnée d’une réflexion sur l’ancrage local de la production et de la logistique.
- Enfin, **Souboutou Ouhédzé Jihao a bénéficié d’un soutien de 20 000 € pour le projet Tarimi, une campagne de lutte contre les violences sexistes et sexuelles à Mayotte,** avec un accent particulier sur les violences intrafamiliales et l’inceste. Dans un contexte marqué par la sous-déclaration des violences et le manque de dispositifs spécialisés, l’association agit pour renforcer la prévention, favoriser la libération de la parole et mieux accompagner les mères protectrices.

Du Sel dans le Café

Une carte pour rompre l'isolement des mères

Soutenue par la Fondation des Femmes depuis 2024, l'association *Du Sel dans le Café* a développé une carte interactive collaborative dédiée aux parents de jeunes enfants. Partant d'un constat préoccupant : 58,6 % des femmes disent s'être senties seules ou isolées pendant leur congé maternité, **cet outil permet de localiser facilement, partout en France, des lieux et initiatives favorisant le lien social en post-partum.**



La carte recense déjà plus de 4 000 lieux ressources : cafés parents-enfants, groupes de parole, associations locales, lieux d'accueil parents-enfants (LAEP) ou encore événements culturels adaptés. Avec plus de 300 000 visites, elle contribue concrètement à orienter les mères vers des espaces où elles peuvent être soutenues, écoutées et entourées, pour que les expériences du post-partum évoluent durablement.

Le Refuge des Audacieuses

Un lieu d'hébergement pour les femmes exilées

Le Refuge des Audacieuses est le 1er lieu d'hébergement de la Fondation des Femmes.

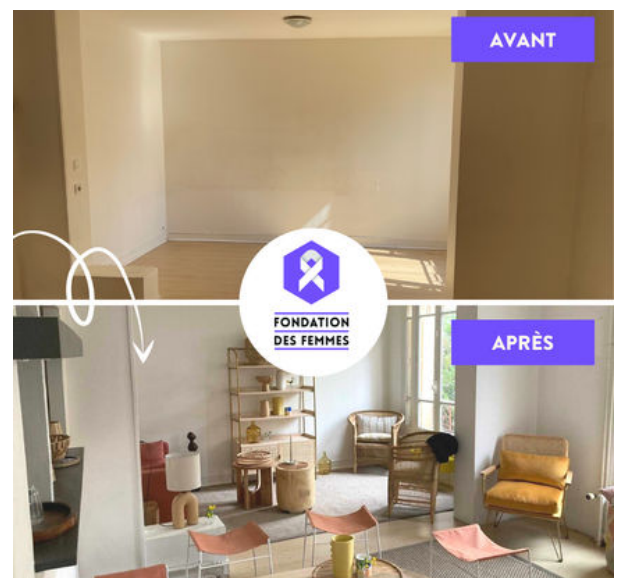
Créé en 2021 suite à la prise de Kaboul par les talibans pour accueillir des femmes afghanes réfugiées, qui ont ensuite pu accéder à un logement plus pérenne, le Refuge est mis à disposition de l'association *Les Bienvenues* qui coordonne le réseau "*Les lesbiennes dépassent les frontières*" depuis 2022.

Le dispositif s'articule autour de deux lieux de vie confidentiels : un appartement mis à disposition par le *Crédit Municipal de Paris* et une maison en Ile de France.

L'association *Les Bienvenues* accompagne les femmes lesbiennes contraintes à l'exil en raison de leur orientation sexuelle en leur offrant un suivi juridique, psychologique, social et administratif.

Dans ces situations, l'accès à un hébergement pérenne est essentiel pour stabiliser la situation et engager un parcours d'insertion.

En 2025, 9 personnes ont pu être hébergées dans le Refuge des Audacieuses, dont 4 sur plus de 18 mois.



Maud Sorba et Faustine Garcia,
membres de la Force Juridique
de la Fondation des Femmes



L'ACTUALITÉ COMMENTÉE

Double féminicide dans l'Aveyron

En mars 2026, un double féminicide a marqué le département de l'Aveyron. Un homme a tué son ex-compagne ainsi que sa compagne actuelle, avant d'être interpellé au Portugal. Les deux femmes, âgées de 40 et 26 ans, ont été enlevées puis assassinées. **L'auteur était déjà connu des services de police.**

Cette affaire a été reprise dans la rhétorique de certains groupes masculinistes, en particulier les mouvements dits de « pères séparés », qui construisent un discours de victimisation des hommes dans les conflits familiaux. **Ces sphères constituent un terreau idéologique où la violence contre les femmes est banalisée, voire légitimée.**

Des militantes et chercheuses, comme Stéphanie Lamy ou Christelle Taraud, appellent à reconnaître ces violences comme relevant d'une forme de terrorisme masculiniste.

Une pétition a ainsi été lancée pour demander la saisine du Parquet national anti terroriste, rejoignant une recommandation déjà formulée par le *Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes*. L'enjeu est de qualifier ces crimes non pas comme des actes isolés, mais comme l'expression d'une violence systémique, structurée par une idéologie antiféministe.

Cette lecture invite à repenser la réponse pénale : **tant que ces violences restent traitées comme des drames individuels, leur dimension politique et collective demeure invisibilisée.** À l'inverse, leur reconnaissance comme phénomène structuré permettrait de mieux comprendre leur répétition et d'adapter les outils juridiques à la hauteur de leur logique.



Maires mis en cause ou condamnés pour violences sexistes ou sexuelles élus

Il y a des faits qui devraient disqualifier. Et pourtant, ils n'empêchent rien.

Les élections municipales ont consacré plusieurs maires mis en cause ou condamnés dans des affaires de violences sexistes et sexuelles. **Des succès électoraux qui soulignent une impunité persistante, malgré une mobilisation politique et médiatique accrue.**

À Boisseuil, en Haute-Vienne, par exemple, le maire sortant Philippe Janicot a été réélu. Quatre femmes l'accusent de viol. Il a été mis en examen et placé en détention provisoire une dizaine de jours, puis relâché et placé sous contrôle judiciaire à Bordeaux (Gironde) en décembre 2025. Il nie les faits et reste présumé innocent. Son contrôle judiciaire l'empêche depuis de fréquenter sa commune, en dehors des conseils municipaux.

Au total, Mediapart a recensé au moins treize cas d'hommes élus maires mis en cause ou condamnés dans des affaires de violences sexistes et sexuelles. D'autres sont simples conseillers municipaux, comme Damien Abad à Oyonnax (Ain), ou sont devenus adjoints, comme Mathieu Cahn à Strasbourg (Bas-Rhin), désormais premier adjoint de Catherine Trautmann.

Ce que ces situations révèlent n'est pas marginal : c'est un système de tolérance politique. Dans de nombreux cas, les faits étaient connus avant les élections, accusations publiques, procédures judiciaires en cours, parfois même condamnations déjà prononcées. Rien de tout cela n'a empêché les investitures, les candidatures, ni les victoires.

Les mécanismes sont toujours les mêmes : minimisation, renvoi à la "vie privée", silence ou soutien des partis, absence de règles claires d'exclusion. **Les violences sont traitées comme périphériques, dissociées de la capacité à exercer un mandat.**



Ces violences sont politiques : elles organisent des rapports de pouvoir, traversent les institutions et fragilisent leur crédibilité. Elles envoient le message que certaines violences sont compatibles avec l'exercice du pouvoir. Elles entament la légitimité des politiques de lutte contre les violences faites aux femmes et dissuadent la parole des victimes, quand celles-ci voient leurs accusations coexister avec la reconduction des mis en cause.

Des outils existent pourtant. **La Fondation des Femmes, membre de la coalition pour une loi cadre intégrale contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes et aux enfants, défend une loi intégrale incluant des mesures de prévention, de sanction et de protection, ainsi que des dispositifs spécifiques pour le champ politique.**

Parmi les mesures proposées : l'application effective et systématique de la peine d'inéligibilité pour toute condamnation pour violences sexistes, sexuelles ou intrafamiliales ; la révocation automatique des élus condamnés pour violences ou encore la création d'une Haute autorité indépendante de lutte contre les VSS en politique, capable de prendre des mesures conservatoires dès les signalements, en lieu et place des dispositifs internes aux partis ;

Élire, ce n'est pas seulement désigner. C'est légitimer. Et tant que ces violences ne disqualifient pas politiquement, elles restent intégrées au système.

Affaire des deepfakes en Allemagne

« Tu m'as violée virtuellement ».

L'animatrice allemande Collien Fernandes a porté plainte contre son ex-mari Christian Ulmen, qui a pendant dix ans généré et diffusé des centaines de « deepfakes » à caractère sexuel à son image, à son insu. **Une affaire qui secoue l'Allemagne et relance le débat sur les violences numériques faites aux femmes, encore très rarement sanctionnées.**

Comme le couple résidait en Espagne avant sa séparation, la victime a déposé plainte dans ce pays, où la législation sur les violences faites aux femmes est plus avancée. Le dossier a été transmis au parquet de Palma de Majorque. Une enquête préliminaire a été ouverte pour agression, usurpation d'identité et diffamation.

L'affaire a suscité une forte mobilisation en Allemagne, notamment lors d'une manifestation à Berlin réunissant plusieurs milliers de personnes contre les violences faites aux femmes. Les slogans, « *La honte doit changer de camp* », « *C'est de la violence, pas de la technologie* », traduisent une prise de conscience : **ces actes ne relèvent pas d'un simple usage abusif du numérique, mais bien d'une violence sexiste structurée**, qui prolonge l'emprise et la domination dans l'espace digital.

De telles pratiques interrogent directement le décalage entre la réalité des violences et les outils juridiques existants. En Espagne, une évolution du droit pénal est annoncée pour mieux prendre en compte les deepfakes et les violences numériques, dans un contexte où certaines juridictions commencent déjà à condamner ces faits.

Cette affaire ouvre aussi une question européenne plus large : celle de l'harmonisation des protections. La proposition de « *clause de l'européenne la plus favorisée* », défendue notamment par Choisir la cause des femmes, association fondée par Gisèle Halimi et Simone de Beauvoir, vise à permettre aux victimes de bénéficier du niveau de protection le plus élevé existant dans l'Union européenne, y compris en matière de violences numériques.

Une piste intéressante, car elle inverse la logique actuelle : **ce ne serait plus aux victimes de s'adapter aux limites du droit national, mais au droit de s'aligner sur ses standards les plus protecteurs.** Elle permettrait de sortir d'une Europe des droits à géométrie variable, où la reconnaissance et la sanction des violences dépendent encore trop souvent des frontières.



"C'est l'affaire Pelicot du numérique" : on vous raconte le combat d'une célèbre actrice allemande qui accuse son ex-mari de deepfakes pornographiques



Affaire Pélicot Suédoise

Une affaire en Suède qui n'est pas sans rappeler le cas de l'affaire Pélicot en France.

Un procureur suédois a inculpé un homme de 62 ans pour proxénétisme aggravé, viols et agressions sexuelles sur son épouse. Il est soupçonné d'avoir vendu les services sexuels de sa femme à plus de 120 hommes, entre août 2022 et octobre 2025. L'homme a été arrêté fin octobre et placé en détention provisoire après avoir été dénoncé par son épouse dans le nord de la Suède.

Selon l'acte d'accusation, il aurait tiré profit financièrement pendant des années des pressions exercées sur sa femme afin de la contraindre à se livrer à des actes sexuels. Il est accusé d'avoir publié des annonces sur internet, organisé des rendez-vous, surveillé et contrôlé les rencontres, tout en exerçant des pressions constantes pour augmenter le nombre de clients.

La victime, décrite comme se trouvant dans une situation de forte vulnérabilité, aurait dans certains cas « accepté de se prostituer », mais avait aussi fixé des limites claires, refusant certains actes ou certaines conditions. Le non-respect de ces refus constitue, selon l'accusation, les situations de viol ou de tentative de viol. Son avocat a indiqué qu'elle espère désormais obtenir justice.

Cette affaire s'inscrit dans une continuité de violences conjugales organisées, où l'emprise au sein du couple devient un outil de mise à disposition du corps des femmes à grande échelle. Elle interroge aussi sur la banalisation de ces dispositifs et sur les réseaux d'hommes impliqués.

En ce sens, cette dernière a été rapprochée de l'affaire des viols de Mazan (dite « affaire Pélicot ») : dans les deux cas, un conjoint a organisé des violences sexuelles sur sa partenaire, révélant un schéma de domination et d'exploitation au sein du couple.

Ces affaires illustrent des formes renouvelées de violences où les outils numériques deviennent des instruments de contrainte et de mise à disposition du corps des femmes. Elles montrent aussi que ces violences ne relèvent pas de cas isolés ou aberrants, mais de systèmes de domination rendus possibles par des réseaux d'hommes, des complicités diffuses et une très faible capacité de disqualification sociale et judiciaire.

L'EXPRESS FRANCE MONDE EUROPE ECONOMIE IDÉES SECRET-DÉFENSE MANAGEMENT CAMPUS Connexion Portes ouvertes - S'abonner

Une "affaire Pélicot suédoise" : un homme accusé d'avoir "vendu sa femme" à 120 hommes

Suède. Une enquête a été ouverte à l'encontre d'un homme suspecté d'avoir prostitué son épouse de force. La ministre suédoise de l'Égalité entre les genres s'alarme des similitudes avec l'histoire de la Française Gisèle Pélicot.

Par Asia Dayan | Publié le 20/02/2026 à 15:14

Suivre sur Google Actualités

franceinfo: Recherche Direct TV Direct radio Live Services

Un sexagénaire suédois inculpé pour avoir prostitué sa femme auprès de plus de 120 hommes

L'homme est accusé d'avoir publié des annonces sur internet, organisé des rendez-vous, surveillé et fait pression sur sa femme pour qu'elle se livre à des actes sexuels en ligne afin d'attirer davantage de clients.

lire plus tard 34 commentaires partager

franceinfo avec AFP France Télévisions

Publié le 21/03/2026 07:41 Mis à jour le 21/03/2026 08:25

Courrier international

Société. La Suède découvre son "affaire Pélicot" : "De l'esclavage pur et simple"

Un ancien membre d'un gang de motards résidant dans le nord de la Suède est soupçonné d'avoir "vendu sa femme" à quelque 120 hommes jusqu'à ce qu'elle porte plainte, à l'automne 2025. Peu à peu, les journaux du royaume lèvent le voile sur cette affaire de prostitution forcée, que la ministre de l'Égalité a comparée à celle de la Française Gisèle Pélicot.

SOURCE : Courrier international Réserver aux abonnés Lecture 3 min. Publié le 18 février 2026 à 12h32



- #### Les plus lus
- 1 **Pétrole** Les Émirats arabes unis se retirent de l'Opep, "le début de la fin" pour l'organisation ?
 - 2 **États-Unis** "Bédouin" : le portrait de Donald Trump imprimé sur des passeports américains
 - 3 **Yu de Suïche** Audiovisuel public : ces commissions d'enquête françaises qui parlent en ville
 - 4 **Ligue des champions** Après PSG-Bayern Munich, la presse européenne en extase : "Vive le football moderne !"

LE PORTRAIT DE LISE GALLARD



Quel est ton rôle à la Fondation des Femmes ?

Je suis Directrice de l'engagement. **Concrètement, cela regroupe les activités de communication, d'événementiel, de collecte de fonds et de mécénat.** Dans le cadre de mes fonctions, j'ai la chance de piloter une équipe d'une quinzaine de femmes très talentueuses qui travaillent toutes vers un objectif commun : mettre fin aux violences faites aux femmes en augmentant les ressources financières disponibles pour les associations de terrain, via la mobilisation du grand public et des entreprises.

Comment as-tu connu la Fondation des Femmes et pourquoi as-tu souhaité la rejoindre ?

J'ai connu la Fondation des Femmes en 2020 et je me suis engagée en tant que donatrice et bénévole en 2021. Je souhaitais rejoindre un mouvement féministe qui agit concrètement pour une société d'égalité et contre les violences. Je suis basée à Bordeaux, j'ai donc rejoint l'antenne bénévole bordelaise, d'abord en participant à une collecte de produits au profit de mère isolées et de leurs enfants, puis en travaillant aux côtés de l'équipe qui organisait la Nuit des Relais à Bordeaux, la course solidaire contre les violences faites aux femmes. Par la suite, je suis devenue salariée de la Fondation des Femmes.

Quels sont tes objectifs en tant que Directrice du Pôle engagement ?

Mon objectif est de faire en sorte que chaque personne indignée par les violences faites aux femmes sache qu'il existe un moyen très concret d'agir pour les faire reculer. Ce moyen c'est le don et c'est le premier rempart contre les violences. Pour sortir des violences une femme a besoin d'être écoutée, orientée, logée, accompagnée psychologiquement, juridiquement à chaque étape. Un don à la Fondation des Femmes permet de financer ces actions portées par les associations de terrain.

Quelles sont les spécificités de la communication dans une Fondation ?

Je vois 3 éléments très spécifiques à la communication d'une Fondation.

Tout d'abord, **une communication optimiste** pour montrer que des solutions existent, qu'ensemble nous pouvons faire reculer les violences faites aux femmes, qu'elles ne sont pas une fatalité. C'est essentiel de savoir qu'il existe des moyens d'agir et que le don peut changer des vies, sinon à quoi bon.

Ensuite, **la transparence** pour expliquer à quoi servent les dons, ce qu'ils permettent concrètement et comment ils sont utilisés. C'est ce qu'on s'applique à faire à la Fondation des Femmes pour montrer l'impact de notre action et gagner la confiance des donateurs et donatrices qui placent en nous l'espoir d'une société d'égalité et l'éradication des violences.

Enfin, **les investissements modérés et optimisés** pour que chaque action de communication ait une portée suffisante pour impacter positivement la vie des femmes mais que chaque communication se fasse au service de la collecte de fonds et du plaidoyer pour faire progresser les droits des femmes. Toutes nos opérations sont justifiées, objectivées et rentables.

Quels sont les obstacles et défis auxquels tu fais face ?

Parce que la Fondation des Femmes n'a que 10 ans, **les gens ignorent que la cause des femmes est une cause à laquelle on peut donner, au même titre que la recherche médicale ou que la cause animale.** Nous avons un grand travail de visibilité et de pédagogie à faire autour du don dans la lutte contre les violences faites aux femmes. parce qu'il ne s'agit pas seulement d'une affaire de volonté politique. **En attendant une mobilisation du gouvernement, il faut agir et le don est le moyen le plus efficace de faire reculer les violences.**

Peux-tu nous partager un moment à la Fondation qui t'a marquée ?

Lors de la marche pour les droits des femmes le 8 mars dernier, Gisèle Pelicot et sa fille Caroline Darian, ont manifesté aux côtés de la Fondation des Femmes. C'était un moment très fort en émotion et un signal d'espoir que l'on envoyait à toutes les victimes de violences. Nous leur disions d'une seule voix : **la honte change de camp, vous n'êtes pas seules et ensemble, nous sommes inarrêtables !**



As-tu une citation féministe à nous partager ?

"Ce ne sont pas les femmes qui sont fragiles, ce sont leurs droits !"

c'est l'un des tous premiers slogans de la Fondation des Femmes issu d'un discours de sa présidente, Anne-Cécile Mailfert.



Si le féminisme était un objet, ce serait ...

Une boussole ! La boussole féministe guide ma conduite envers les autres, elle est un phare dans la nuit quand la société semble se perdre, elle participe à l'éducation de mes enfants, elle m'ouvre la voie vers un futur désirable. Dans un contexte politique complexe et anxiogène, je crois que la Fondation des Femmes joue ce rôle de boussole parce que quoiqu'il arrive nous montrerons la voie pour construire une société d'égalité et mettre fin aux violences faites aux femmes.

LE REPORTAGE

e LAO Pow'Her, une réponse à l'invisibilisation des jeunes femmes victimes de violences

Les femmes âgées de 15 à 25 ans sont les premières victimes de violences sexistes et sexuelles*, mais les dernières à solliciter les associations spécialisées et services de droit commun. Elles ne représentent en effet que **11 % des appels au 3919** et **10 % des bénéficiaires** des structures spécialisées ou de droit commun.

C'est pour faire face à cette réalité que le *Lieu d'Accueil et d'Orientation (LAO) Pow'Her*, centre en France entièrement dédié à l'accueil en journée des jeunes femmes de 15 à 25 ans victimes de violences sexistes et sexuelles, a ouvert ses portes à Bagnolet en septembre 2019.

Au départ, le lieu accueillait surtout des jeunes femmes orientées par des professionnel.les, c'est-à-dire déjà identifiées par les dispositifs existants. Mais grâce au bouche-à-oreille, le LAO a progressivement réussi à atteindre celles qui, jusque-là, échappaient à tous les radars.

**Les enquêtes ne prenant pas en compte les mineurs, les SDF et les territoires ultramarins, les chiffres sont très probablement sous-évalués.*

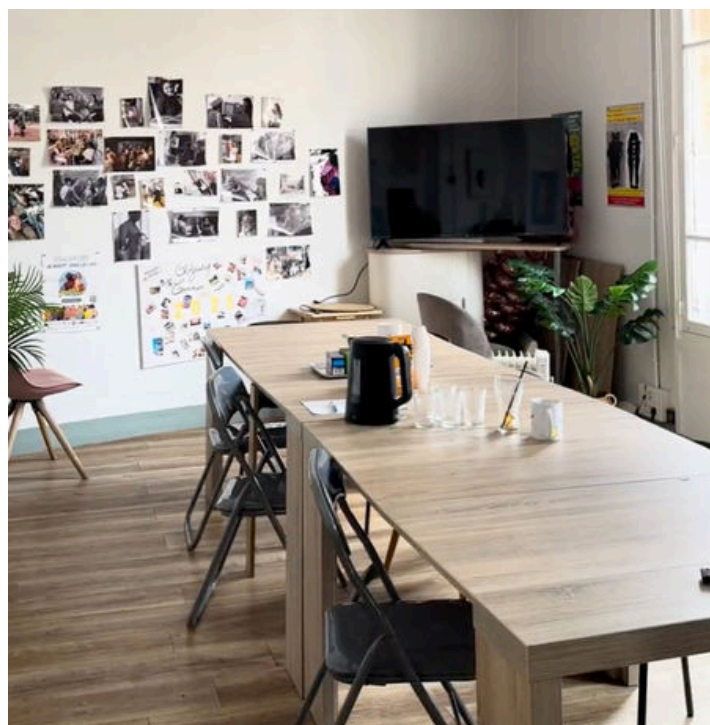


Un lieu pensé avec et pour les jeunes femmes, afin de recréer la confiance

En poussant la porte du LAO, on ne trouve pas un guichet administratif, mais un espace qui ressemble à un appartement. Ce choix est essentiel. **La plupart des jeunes femmes accueillies ont connu des violences très tôt, parfois depuis l'enfance.** Beaucoup ont essayé de parler mais n'ont pas été protégées.

Leur défiance envers les adultes et les institutions est donc profonde. **Au LAO, tout est pensé pour la contourner.**

L'équipe adopte une posture de proximité, simple et chaleureuse, et le lieu lui-même a été co-construit avec les jeunes femmes : elles ont choisi le nom Pow'Her, participé à son identité, contribué à définir ses règles. **Cette attention portée à leur parole permet, peu à peu, de recréer un lien de confiance là où il a été rompu.**



L'une des salles d'accueil du LAO Pow'Her à Bagnolet

Une offre d'accompagnement globale

Fort du constat qu'il existait peu de structures capables de suivre spécifiquement les jeunes femmes victimes de violences sur le long terme, **le LAO Pow'Her s'est donné pour mission principale d'accompagner dans la durée les jeunes femmes qu'il accueille.**

Il met ainsi à leur disposition des groupes de parole (sur l'inceste, sur les violences conjugales, sur les violences sexuelles hors inceste, sur les parcours migratoires), un suivi psychologique individualisé, un accompagnement juridique et administratif ainsi qu'à un soutien social et éducatif.

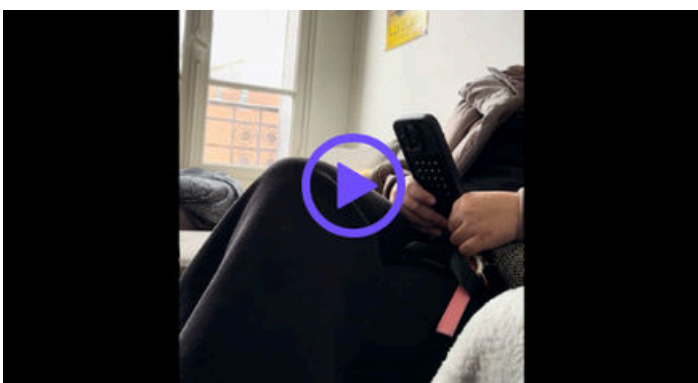


Salle pour les activités bien-être

L'équipe du LAO sera également bientôt renforcée d'un.e psychiatre et d'un.e gynécologue, **afin de répondre encore mieux aux besoins de santé souvent négligés ou difficiles d'accès des jeunes femmes.**

En parallèle, des bénévoles animent des activités de bien-être, comme le yoga, les massages ou la réflexologie. Ces moments, en apparence simples, jouent un rôle clé : **ils permettent de se réapproprier son corps, de relâcher la pression, de retrouver des sensations positives.**

Tout cet écosystème permet d'engager un travail en profondeur avec les jeunes femmes accueillies, et beaucoup d'entre elles parviennent à rebondir au terme de leur suivi. Melina, qui a pu être accompagnée sur le plan psychologique et dans sa recherche d'emploi par le LAO, nous a confié souhaiter *"que davantage de femmes puissent bénéficier de ce type de soutien, car il a fait une énorme différence dans sa vie"*.



Retrouvez [sous ce lien](#) le témoignage intégral de Melina, qui a été accompagnée par le LAO Pow'Her.

Sans solution d'hébergement, pas d'accompagnement

86 % des jeunes femmes accueillies au LAO demandent une mise en sécurité immédiate.

L'équipe parvient à en orienter certaines vers d'autres structures, mais ces solutions ne sont presque jamais mobilisables dans l'instant et concernent le plus souvent des situations très spécifiques, comme celles de jeunes mères avec des enfants de moins de trois ans pouvant relever d'une prise en charge départementale.

Pour les jeunes femmes isolées, les possibilités restent très limitées.

Or, le travail du LAO Pow'Her n'a de raison d'être que s'il peut s'accompagner d'une mise en sécurité.

L'équipe travaille en effet avec les jeunes femmes sur la déconstruction de la stratégie de l'agresseur, l'identification des violences et l'estime de soi pour déplacer leur seuil de tolérance et leur permettre de réussir à dire "non". Cela perd tout son sens si, au moment où une jeune femme se sent prête à quitter un environnement violent, aucune solution concrète ne peut lui être proposée.

C'est tout l'intérêt du programme Abri d'urgence de la Fondation des Femmes, qui permet au LAO de réserver rapidement et gratuitement des nuitées d'hôtel lorsque la situation l'exige.

Créé en réponse au problème récurrent de saturation des hébergements d'urgence de droit commun comme le 115, **le programme Abri d'urgence est un dispositif de mise en sécurité immédiate pour les femmes victimes de violences et leurs enfants.**

Mené en partenariat avec le groupe Accor, **il permet à la Fondation des Femmes de financer des nuitées d'hôtel à prix coûtant (60€) pour les associations** de lutte contre les violences faites aux femmes comme le LAO Pow'Her.

Ces hébergements propres et sécurisés offrent un espace temporaire où **les jeunes femmes peuvent se poser, se reposer et envisager la suite dans de meilleures conditions.**

La qualité de l'accueil y est déterminante : se sentir en sécurité et à l'aise favorise le maintien à l'abri et limite les retours contraints vers des environnements violents.



L'apart-hôtel Adagio de Bagnole, qui fait partie du dispositif Abri d'Urgence

Un modèle essentiel, mais fragile

Le LAO Pow'Her se trouve aujourd'hui dans une situation financière fragile, pour deux raisons principales. D'une part, les financements dont il bénéficie sont exclusivement dédiés à l'accompagnement, qui constitue sa mission première. Pourtant, comme évoqué, cet accompagnement ne peut réellement fonctionner que si une mise en sécurité est possible.

D'autre part, les besoins ne cessent de croître. Depuis son ouverture, le LAO a accueilli plus de 900 jeunes femmes, et les demandes d'accompagnement augmentent chaque année : en 2025, 310 jeunes femmes ont été suivies, contre 212 l'année précédente.

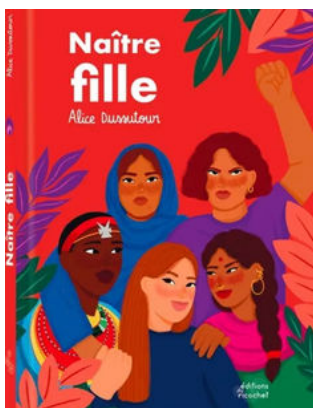
En soutenant la Fondation des Femmes, vous contribuez directement à faire vivre des structures indispensables comme le LAO.

Depuis 2016, **16 millions d'euros ont déjà pu être alloués à plus de 900 associations sur l'ensemble du territoire**, permettant à 500 000 femmes victimes de violences ou en situation de précarité d'être écoutées, protégées et accompagnées



Un immense merci à Amandine Maraval, Directrice du LAO Pow'Her, qui nous a ouvert les portes du LAO le temps d'une journée !

QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR CULTIVER SON FÉMINISME



Naître fille d’Alice Dussutouru, une BD sur la condition féminine à travers le monde

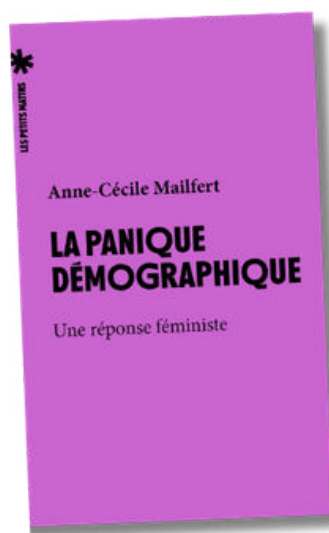
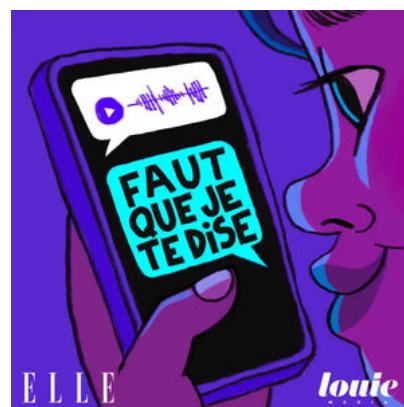
Les éditions du Ricochet Documentaires

Selon son pays de naissance, naître fille n’offre pas les mêmes opportunités. Du Mexique à l’Afghanistan en passant par le Kenya ou encore le Népal, Naître fille nous emmène à la rencontre de cinq jeunes filles. Chacune nous raconte son histoire et met en lumière une question de société liée à la place et aux droits des femmes dans son pays. Chaque récit est suivi de pages documentaires afin d’élargir le débat et fournir des éléments concrets.

"Faut que je te dise", un podcast Louie Media x ELLE pour aider les jeunes femmes de 15 à 25 ans à s’informer

Podcast disponible sur toutes les plateformes d’écoute

L’adolescence et le passage à l’âge adulte sont des périodes compliquées, surtout quand on est une fille. Trouver sa place dans la société, observer son corps changer, appréhender sa sexualité : autant de bouleversements pour lesquels les réponses manquent. Dans le podcast "Faut que je te dise", la journaliste Marine Revol se donne pour mission d’apporter des réponses concrètes à des questions qui le sont tout autant.



La panique démographique - Une réponse féministe, d’Anne-Cécile Mailfert

Editions Les Petits Matins

Dans cet essai, Anne-Cécile Mailfert revient sur l’expression de "réarmement démographique", employée début 2024 par le Président de la République pour évoquer la baisse de la natalité en France. Pour elle, cette rhétorique révèle surtout une *panique démographique*, une peur largement irrationnelle qui s’est installée dans le débat public. Elle défend l’idée que la dénatalité n’est pas une crise en soi, mais le symptôme d’une société fragilisée par la précarité, le recul des services publics, les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes et une inquiétude croissante face à l’avenir.



Quincanaille, le podcast qui pourrait bien vous donner envie d'avoir 50 ans !

Disponible sur toutes les plateformes d'écoute

Animé par Marie-Pierre Benitah, Quincanaille donne la parole à des femmes quinquagénaires qui partagent leur rapport au temps et à l'âge. À travers des échanges intimes et lucides, le podcast explore une cinquantaine vécue comme un espace de liberté, de légèreté et de réinvention de soi. "Quincanaille" devient ainsi un manifeste pour une féminité libre, assumée, parfois impertinente, où la cinquantaine rime avec permission voire même avec transgression.

Chaud dedans, un podcast *Binge Audio* pour essayer de comprendre le tabou de l'âge chez les femmes

Podcast disponible sur toutes les plateformes d'écoute

Les femmes ont-elles le droit de vieillir ? Il existe dans la vie des femmes comme une date de péremption, à partir de laquelle sa valeur au travail, dans les relations amoureuses, dans la société toujours plus encline à rajeunir. Pourquoi est-ce encore si tabou ? C'est ce que ce podcast s'attèle à défricher, avec l'aide d'expert-es et de témoins du sujet, menés par Claire Fournier, qui elle-même vit cette période de sa vie.





**FONDATION
DES FEMMES**

Chaque don compte pour aider les femmes victimes de violences et leurs enfants. Merci pour votre soutien !

Pour continuer à soutenir les actions de la Fondation des Femmes, vous pouvez faire un don en ligne sur www.fondationdesfemmes.org ou envoyer un chèque à l'ordre de la Fondation des Femmes au 9 rue de Vaugirard, 75006 Paris.

Pour rappel, vos dons sont déductibles à 75% de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 2 000 €. Au-delà, la réduction est de 66%, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Si vous êtes assujettie à l'IFI, vous bénéficiez d'une réduction de 75 % du montant de votre don, dans la limite de 50 000 € par an.

**Nous nous tenons à votre disposition à l'adresse
dons@fondationdesfemmes.org pour toute information complémentaire.**